

Concours externe PLPA SESG option A GESTION DE L'ENTREPRISE

epreuve ecrite disciplinaire appliquée (Épreuve commune/epreuve écrite 2)

Concours/Examen : Concours Externe PLPA Épreuve : EP 2 N° sujet :
Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : SESG option A Gestion de l'entreprise

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans le cadre de cette épreuve, nous nous intéressons à la formation Bac professionnel agricole CGEA, ayant pour principal public cible, de futurs exploitants agricoles. Dans cette formation, le module MP2 "Entreprise agricole, marchés et territoire" va permettre aux apprenants à dézoomer, à prendre du recul de l'exploitation agricole et analyser/Comprendre comment cette dernière s'inscrit dans un environnement local et global spécifique. Il s'agit ici de faire porter un regard sur ce qui les entoure pour s'adapter au mieux aux évolutions économiques, sociales, réglementaires, ... Ce module permet de répondre aux situations professionnelles à la fois de compréhension de l'environnement économique-réglementaire, mais aussi social-humain. L'entreprise agricole n'est pas une île isolée dans son territoire, les frontières y sont poreuses, le territoire et l'exploitation peuvent et doivent s'appuyer mutuellement, et cela doit être entendu des apprenants. De plus, c'est la compréhension et la capacité d'analyse des contextes territoriaux, qui permettra aux apprenants de s'approprier les outils de commercialisation les plus pertinents et rémunérateurs pour eux.

Ce module MP2, s'organise sur les deux années de la formation. Il est notamment évalué dans le cas de l'épreuve 7, et de l'évaluation certificative ceF n°1, positionnée en fin de première année dans l'établissement concerné ici.

Ce module peut être articulé en 3 objectifs, qui sont très liés les uns aux autres :

obj ① l'entreprise agricole dans son environnement économique, réglementaire, social.

il s'agit ici d'identifier l'ensemble des politiques nationales, européennes et directives globales pouvant avoir un effet sur le monde agricole.

Au delà d'apports théoriques (PAC, politiques agricoles, ...), l'étude d'un cas concret permettra de comprendre les réglementations de manière plus concrète (zonages environnementaux, périmètres réglementaires PUI, etc.)

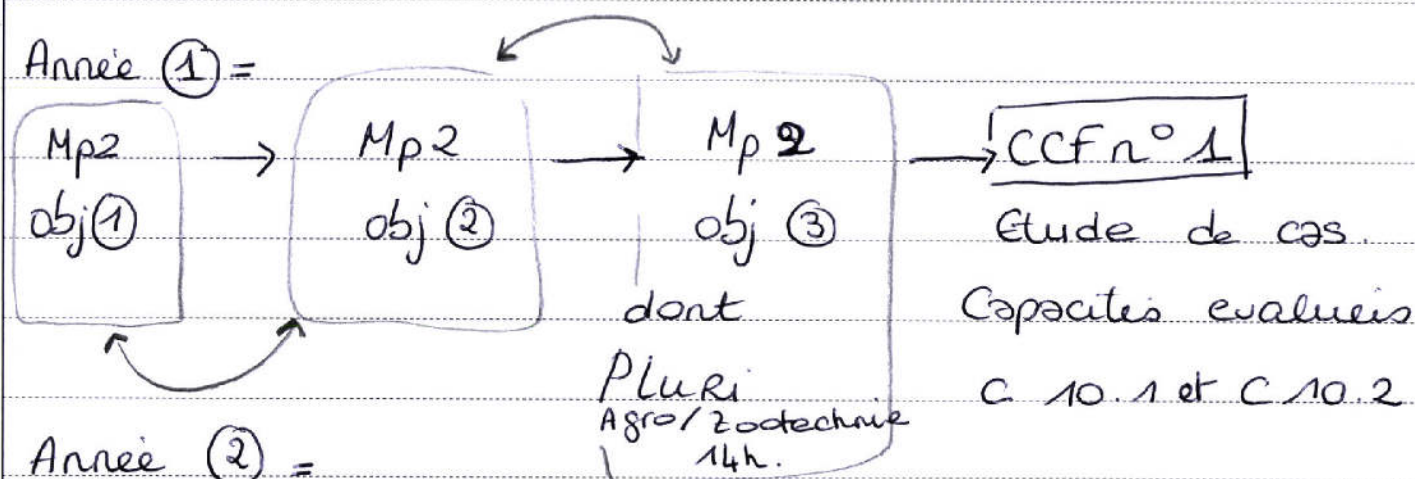
S'appuyer sur le contexte de l'exploitation agricole de l'EPL peut être un support très pertinent et accessible aux apprenants. Il s'agira aussi de comprendre ici, comment les attentes sociales des consommateurs et producteurs évoluent et continueront d'évoluer.

obj ② le second objectif est très lié au premier, il s'agit ici de Comprendre = l'entreprise agricole au sein de son territoire. Sera développer ici la compréhension des acteurs de la chaîne, leurs logiques, leurs modes d'action, mais surtout comprendre comment l'entreprise agricole peut trouver une place au sein de ses acteurs et comment s'organiser des actions partagées - collectives

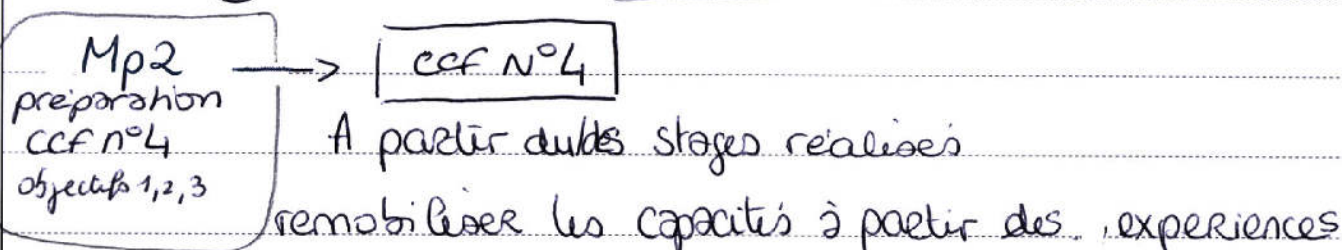
obj ③ Enfin l'objectif 3 = il s'agira d'étudier les pratiques et outils de commercialisation des productions agricoles.

Rubric pédagogique sur les 2 années de formation =

Année ① =



Année ② =



professionnelles vécues, à savoir = décrire un contexte, identifier les acteurs et les partenariats existants ou à créer, analyse des modes de commercialisations et

proposer des pistes d'amélioration.

→ l'année 1 de la formation, peut être vue comme dense en module MP2, étant donné que le choix de l'équipe pédagogique a été fait d'évaluer en fin de première année.

→ la 2^{de} année sera plus dédiée aux modules MP1 et MP3. Une fois le contexte réglementaire, économique et social compris par les apprenants, il faut imaginer que cela peut faciliter la compréhension du fonctionnement et de la gestion de l'entreprise agricole. Il s'agira de zoomer du territoire à l'entreprise.

Maintenant, nous allons nous centrer sur une séquence pédagogique de l'objectif 2 du module MP2, à savoir "Importance pour l'agriculteur des partenariats avec d'autres acteurs du territoire".

Concours/Examen : Concours Externe PLPA Épreuve : EP2 N° sujet :
Section-option/Spécialité/BAP/Domaine : SESG - option A Gestion de l'entreprise

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

objectif ② = l'entreprise agricole au sein de son territoire
↳ il se décline en 2 séquences.

Séquence ① → Les Acteurs des territoires → Apprendre la notion de territoire

- Identifier les différents acteurs = . publics (administrations décentralisées de l'état, les collectivités territoriales, les établissements spécifiques, les chambres consulaires, etc.
• Privés (entreprises et associations).

Alternance de séances d'apports de savoirs et d'études de cas, à partir du territoire de l'EPL (Par exemple territoire à l'échelle Communauté de communes ou bassin de vie).

- Rencontres d'acteurs, réalisation d'entretiens (leur avec enseignant ESC).

↳ Réalisation par groupes de fiches Acteurs représentants leurs statuts, leurs logiques, leurs missions et modalités d'actions, les processus de décisions, etc.

Séquence ① - répond aux objectifs 2.1 "Identifier le territoire et ses acteurs" et 2.2 "Apprendre les logiques et les actions des différents acteurs dans le territoire".

Séquence ② (La progression pédagogique sera détaillée ci-dessous). L'entreprise agricole, acteur de son territoire
Thème abordé : "importance pour l'agriculteur des partenariats avec autres acteurs du territoire"
obj 2.3 " Situer l'entreprise dans les actions territoriales et collectives".

La séquence 1 de l'objectif 2, du module MP2 a permis aux apprenants de comprendre la notion de territoire, et par le biais de l'étude de cas, de rencontres et ^{ainsi} comprendre l'action des acteurs présents. Dans cette seconde séquence ② les objectifs sont les suivants :

- Comprendre les liens entre les différents acteurs et les caractériser (notamment entre agriculteurs et autres acteurs)
- Identifier des modalités existantes de partenariat et coopération impliquant des exploitations agricoles.
- Être en capacité d'analyser ce qui implique ces partenariats, les atouts et les contraintes
- Comprendre l'importance pour une exploitation agricole du travail partenarial.
- Imaginer à partir de cas concrets des partenariats bénéfiques.

Capacités mobilisées dans la séquence ② -

• Capacités générales =

C2.1 - Analyser l'information

C2.2 - Elaborer une pensée construite

C2.3 - Formuler un point de vue argumenté

En effet, cette séquence tiendra une place importante aux échanges, et à la formalisation d'analyses et points de vue. Il y aura visites et rencontres d'acteurs, permettant de développer les capacités de communication des apprenants.

• Capacités professionnelles principales =

C10.2 Coopérer à des actions collectives sur le territoire.

Au vu de préparer au mieux les apprenants au monde professionnel, il semble primordial d'aborder les ^{types de} relations partenariales suivantes =

• Coopération entre pairs → Coopération agricole

CUMA

• Coopération entre producteurs et consommateurs

↳ AMAP

• Partenariat avec les décideurs locaux

↳ PAT (projet alimentaire territorial)

Projets de filière

organisation de la séquence (2) : l'entreprise agricole,
acteur de son territoire (en 9 séances.)

Séance (1) - lien avec la séquence (1) et introduction à la séquence (2)

... à partir des fiches acteurs réalisées par groupes.
restitution et présentation.

- Atelier = imaginer / dessiner les liens qui existent entre ces acteurs. Définir ces liens. $\Rightarrow$ schéma collectif
- Placer les exploitations agricoles au sein de ce schéma.
- Place importante aux échanges groupes et classe.

2h - Faire le lien entre les séquences

- Définir les liens entre acteurs.
- Imaginer la place des agriculteurs dans ce schéma d'acteurs.

les
6 séances à suivre vont permettre de prendre connaissance de situations partenariales multiscales, à partir de cas concrets sur le territoire de l'EPL.

Séance 2 - Intervention FD CUMA 1h30

travail en amont entre l'enseignant et le représentant de la FD CUMA pour préparer cette intervention en classe.
Puis Bilan Collectif sur les avantages et les contraintes du partage de matériel.

Concours/Examen : EXTERNE PLPA Épreuve : Ep2 N° sujet :
Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : SESG option A Gestion de l'entreprise

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Séance 3 - A partir de vidéos et articles de presse
comprendre le fonctionnement d'une AMAP. Identifier
avec les apprenants les Atouts et Contraintes de ce
partenariat producteurs - consommateurs pour ces deux
types d'acteurs. 1h00

Séance 4 - visite terrain sur le territoire, par
exemple atelier de transformation collectif (et potentiellement
groupement d'employeur). A la fin de la visite, temps
d'analyse des Atouts et Contraintes de ce système par
les producteurs 2h (+ trajet).

Séance 5 - Rencontre avec la communauté de communes,
présentation des actions menées sur la question agricole.
(fonction du territoire : filière, restauration scolaire, etc.)
Faire un bilan en fin de séance, sur ce qui apportent ces
politiques publiques locales aux agriculteurs du
territoire 1h30

Séance 6 - Atelier au CDI.

Identifiée d'autres expériences de partenariat à partir de diverses sources documentaires préparées en amont par l'enseignant, avec les professeurs documentalistes. Travail en groupe et restitution collective. (Atelier 2h ou (2x 1h)).

Sources possibles = revue Enraid, page internet Reportage, ressources de l'économie sociale et solidaire, publication des CIVAM locaux, brochures du monde agricole et filière, journaux locaux, etc.

Séance 7 = Bilan de la séquence 1h (55 min)

(Fera l'objet d'une description détaillée ci-après)

Séance 8 = Evaluation (détaillée dans les prochaines pages)

Séance 9 = Retour sur l'évaluation et restitution

(Possible présence du responsable de l'exploitation agricole)

Détail de la Séance 7 =

objectif = Faire un bilan sur la coopération, les partenariats pour une exploitation agricole. A partir des expériences existantes (rencontres, visites, bibliographie) l'objectif est de réaliser une ^{étudiées} synthèse globale pour clore cette séquence avant la phase d'évaluation.

- Bilan des visites / rencontres
- Synthèse sur l'importance des partenariats
- Analyse des Freins, Contraintes, apports.

⇒ Séance sous forme d'atelier, utilisant l'outil d'animation le Speed boat

OUTILS d'animation = Speed boat.

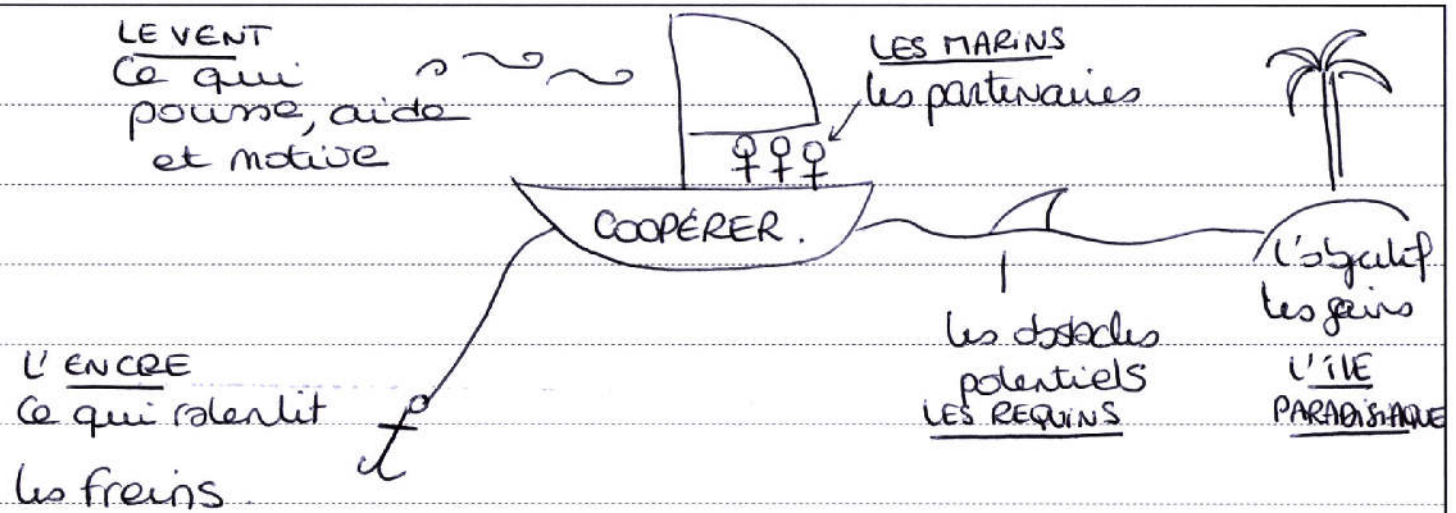
Sur une grande feuille est représenté en voilier. Le dessin permet d'échanger autour d'un thème, ici la coopération et les partenariats pour une exploitation agricole. la schématisation est en mode de facilitation pour faire émerger des idées, synthétiser ou prendre du recul.

Ici l'ancre, représente les freins

le vent dans les voiles, les aides, ce qui fait avancer, aller plus vite.

le Requin, les difficultés potentielles rencontrées
l'île, représente les objectifs à atteindre

Exemple ci-après ⇒



Par groupe de 4 apprenants, sera fourni une grande feuille A2 avec le schéma du speedboat à remplir. Chaque groupe va donc essayer d'identifier les différents éléments composants ce schéma et donc par ce biais faire la synthèse des éléments abordés tout au long de la séquence.

Matériel = feuille "Speed boat" A2

crayons

Post-it.

Les apprenants ont accès aux synthèses réalisées à la fin de chaque séance.

L'enseignant se déplaçant d'un groupe à l'autre pour préciser la consigne, aborder des situations par un jeu de questions ou de rappel d'éléments vus précédemment.

Concours/Examen : EXTERNE PLPA Épreuve : EP2 N° sujet :
Section-option/S spécialité/BAP/Domaine : SESG - OPTION A Gestion entreprise

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Suite au temps d'échange en groupes, une restitution en classe est prévue.

La séance ne durera que 55 min, on peut imaginer que chaque groupe se concentre sur un seul point du schéma =

- l'engrè
- le vent
- les repens
- l'île paradisiaque
- les Maenirs

Séance =

5min { - Appel - présente
- Rappel = où on se situe dans le module
• où on se situe dans la séquence
• les objectifs de la séance

5min - Consigne et distribution du matériel par groupe

20min - travail de réflexion par groupe

30min - Restitution et échanges

5min - Synthèse et retours expériences sur l'atelier

13 / 16

Évaluation = (séance 8)

Les apprenants sont depuis quelques semaines informés de la date de cette évaluation.

Durée 55 min { (+ les tiers temps à prévoir
+ prévenir en amont AESH si besoin).

Ils ont eu en amont les informations suivantes :

L'évaluation portera sur la séquence 2, il faudra être en capacité de restituer ce qui a été vu lors de visites et rencontres, et leur capacité d'analyse des situations de partenariat sera attendue.

Dans le cas, de la situation décrite ici, on part du principe que l'ensemble de cette classe connaît l'exploitation agricole du lycée, et a déjà effectué une visite sur site.

La consigne de l'évaluation =

• A partir de vos connaissances, des visites et rencontres effectuées dans ce module, imaginez un partenariat possible entre l'exploitation agricole du lycée et un autre acteur du territoire.

- vous devrez décrire cet acteur et ses actions principales.
- Vous expliquerez les avantages et les contraintes de ce partenariat pour l'exploitation du lycée.

Grille de Correction =

Capacité	critères	indicateurs
C.10 Coopérer à des actions collectives sur le territoire	- être en capacité d'identifier des acteurs du monde rural	- choix de l'acteur partenaire pertinent à la vue du Contexte. /5pts 0 1 2 3 4 5
	- Connaître les modes de fonctionnement des acteurs principaux d'un territoire	- les actions et missions de l'acteur sont expliquées clairement. /5pts 0 1 2 3 4 5
	- Savoir identifier les liens entre acteurs et exploitation agricole	- le lien entre les acteurs est défini avec clarté. /5pts 0 1 2 3 4 5
	- être en mesure d'analyser les opports et les contraintes d'un partenariat	- Identifier au moins une contrainte et un opport pour l'exploitation /5pts 0 1 2 3 4 5

la séance suivante (9), sera une restitution de ce travail individuel évalué. Les solutions, possibilités de partenariat de l'exploitation agricole du lycée, seront regroupées et présentées au responsable d'exploitation, faisant l'objet d'un échange.

- Obj 1 = Entreprise agricole dans son environnement économique, réglementaire, social
 → Obj 2 = Entreprise agricole dans son territoire
 → Obj 3 = Pratiques et outils de commercialisation des productions agricoles

Resumé séquence 2 =

Séance 1	Séance 2	Séance 3	Séance 4	Séance 5	Séance 6	Séance 7	Séance 8	Séance 9
Atelier lien entre acteurs. - réalisation schéma - lien séquence 1	Intervention FD CUMA. + Bilan	AMAP + Bilan	Visite terrain (Atelier transformation) + Bilan	Rencontre Communauté de communes + Bilan	Atelier con	Bilan Synthèse Atelier Speed boot + échanges	évaluation individuelle	retour sur évaluation et restitution.
Connaître et Analyser les partenariats dans le monde agricole								

Cette séquence, par l'analyse d'expériences de coopération agricole permettra aussi d'aborder la question des modalités de commercialisation des productions agricoles et ainsi faire le lien avec l'objectif 3 de ce module.